**Procès-verbal du conseil d'école du vendredi 17 juin 2016**

**MEMBRES PRÉSENTS :**

Les enseignantes :

Mme DELOEIL, Mme CALCAGNO, Mme BARCELO, Mme MORGUE, Mme BECHET, Mme SLIMANI, Mme PHILIBERT, Mme LEBAS, Mme DELEPLANQUE, Mme POUPARD, Mme LE BIHAN (directrice), Mme NAHON

Les parents élus :

AIPEF : M. COLLINO, Mme TREFLEZ, Mme BAIN, Mme TONDELIER, M. HAMOUDA, Mme CLETY

FCPE : M RICHARD, Mme AHRAB, Mme GUERBAS

PEEP : Mme BREUIL, Mme CROMARIAT, Mme CHERRADI, Mme VIVIEN

Les représentants de la municipalité :

Mme FORTUNATO

Excusés :

Mme VANIET, Inspectrice de l'Éducation Nationale

Mme DELVOIE, Mme TIMOTEO, Parents élus

Mme CIPOLLA, Mme GRIOT, Mme GOUTIER, Mme CADET, Enseignantes

Ce procès-verbal sera mis en ligne sur le blog de l'école, comme le premier. Un mot dans les cahiers de liaison informera les parents de sa publication, un exemplaire papier pourra également être remis sur demande.

**Bilan des projets menés durant l'année :**

* Le projet PONEY mené par les classes de CM1 de Mme POUPARD et le CM2 de Mmes NAHON et ANNEQUIN a été une vraie réussite. Chaque élève a bénéficié de 10 séances de poney au Centre équestre du Plessis Bouchard.

Nous remercions la mairie et la Caisse des Écoles pour le soutien financier à ce projet. Nous avons une subvention exceptionnelle de 700 euros ainsi qu'une participation de la Caisse des Écoles de 500 euros. Les deux classes ont investi la totalité de leur coopérative dans ce projet ainsi que les 200 euros des photos ainsi que le bénéfice de la vente des chocolats de Noël (1000 euros). Le prix demandé aux familles a été de 6 euros par séance.

Une exposition sera proposée aux parents des élèves concernés le mercredi 29 juin.

Ce projet pourrait être reconduit l'an prochain, il concernerait 3 classes.

* Le projet « Un auteur dans la classe » a concerné 4 classes de maternelle et 5 classes de l'élémentaire. Nous avons accueilli Michel BOUCHER et Claudia BELINSKY, auteurs et illustrateurs. Les travaux des élèves seront exposés au Centre culturel Saint Exupéry le samedi 25 juin, toute la journée. Les auteurs seront présents lors de cette journée.
* Le projet de correspondance « anglais » de la classe de CM1/CM2 de Mme Deleplanque a abouti à une correspondance écrite entre les enfants. Le projet de visio-conférence n'a pas eu lieu faute de compatibilité de logiciel. Le TNI de la classe ne fonctionne pas correctement et les délais d'intervention des techniciens sont très longs, ce qui a amené un retard dans le projet.
* Le vendredi 24 juin de 18h à 19h toutes les classes de maternelle présenteront un spectacle de chants aux parents des enfants concernés. Le spectacle sera suivi d'une collation.
* Plusieurs classes ont assisté aux spectacles proposés gratuitement par le Centre Culturel.

L'équipe enseignante souligne la qualité des spectacles.

Les sorties de fin d'année  et leur financement :

Le bénéfice de la vente des photographies a été reversé dans chaque classe, soit une somme de 100 euros déduite du prix de la sortie.

Les élèves de CM2 de la classe de Mme Deleplanque ont visité le château de Versailles le jeudi 9 juin. Cette sortie a été entièrement financée par la Caisse des Écoles.

Participation des familles : 0

Les 6 classes de l'école maternelle ont visité le château de Breteuil. Un projet autour des contes a été mené en amont de la visite.

Coût du car : 1964,60 euros participation de la mairie 1020 euros

Entrée au château + conteuse : 2062,50

Participation coopérative (vente photographies) : 600 euros

Participation des familles : 15 euros par enfant sur la base de 160 élèves participants

La mairie n'alloue pas de budget transport aux classes élémentaires.

Cinq classes (2 CE1 – CE2- CE2/CM1- CM1/CM2) de l'école élémentaire iront au Parc des Félins le lundi 20 juin.

Prix du car : 1 473,45 euros

Prix d'entrée au parc: 9 euros

Participation coopérative (photos + reliquat des coopératives de classes) : 606,10

Participation des familles : 16 euros par enfant sur la base de 130 élèves participants

Les 2 classes de CP iront à la base de Loisirs de Cergy Pontoise pour participer à « Une journée au cirque ».

Prix du car : 447,15 euros

Prix d'entrée : 751,15 euros

Participation coopérative (photos + reliquat des coopératives de classes) : 398,3 euros

Participation des familles : 16 euros par enfant sur la base de 50 élèves participants

Seuls les élèves qui ont fourni une attestation d'assurance peuvent participer aux sorties.

Les sorties payantes sont facultatives, les familles ont le choix de la participation ou non de leur enfant. La coopérative prend en charge la participation des familles si besoin.

Les classes qui ont participé à l’activité PONEY n’ont pas eu de sortie de fin d’année.

**Les activités pédagogiques complémentaires (APC) et les stages de remise à niveau**

Les APC ont été proposées dans l'ensemble des classes à des élèves ayant des difficultés passagères. Elles portaient essentiellement sur le domaine de la lecture, du langage oral et des mathématiques ou la culture humaniste. Une centaine d'élèves a bénéficié de cette aide.

Tous les élèves de la classe de CE2 (ceux-ci ont eu 14 enseignants au cours de l’année scolaire à la date du conseil) ont bénéficié de cette aide proposée par les enseignantes de l'école.

Trois stages de remise à niveau sont proposés aux élèves de CM1 et de CM2 : vacances de printemps, première semaine de juillet et dernière semaine d’août. Ils sont gratuits pour les élèves. Les enseignants sont rémunérés par l’Éducation Nationale.

Lors du premier stage, seuls quatre élèves de CM2 ont pu bénéficier de cette aide faute d'enseignants volontaires. Ils ont été accueillis à l'école Watrelot-La Gare.

**La sécurité :**

PPMS : le volet attentat/ intrusion a été ajouté à notre maquette. Un agent de la police municipale nous a apporté son aide pour le rédiger.

Il sera testé uniquement avec les adultes avant la fin de l'année scolaire.

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 7 avril 2016 à 9h30. Temps d'évacuation après comptage des élèves est de 3 mn 30 s en élémentaire, 2 mn 55 s en maternelle. Un nouvel exercice sera programmé sur le temps de la sieste avant la fin de l'année.

Récréation: en terme de place et de l'effectif des enfants, 4 maîtresses continueront à surveiller la cours des élémentaires.

La FCPE souligne le problème des véhicules municipaux qui circulent dans l'allée principale de l'école aux heures d'entrée et de sortie~~s~~. Cette circulation est dangereuse pour les élèves. Elle demande « une opération de police » dans l'avenue Carnot car de nombreux véhicules sont garés sur les trottoirs et entravent la circulation des piétons.

La présence d'un ASVP est vivement souhaitée.

**Bilan de l'année scolaire 2015-2016 :**

Une année compliquée du fait des non remplacements des enseignants. Les remplacements ne sont pas gérés par la directrice qui transmet à l'IEN de circonscription dès que l'absence est signalée.

Une année compliquée du fait des non remplacements des enseignants. Les remplacements ne sont pas gérés par la directrice qui transmet à l'IEN de circonscription dès que l'absence est signalée. Pour rappel, les parents élus et d’autres parents de Carnot se sont rendus à l’inspection académique le 12 janvier et à la manifestation qui a eu lieu à Franconville le 13 février dénonçant le manque d’enseignants remplaçants. A la suite de cette manifestation, un courrier a été envoyé à la Ministre de l’Education nationale suivi de la pétition avec les signatures recueillies. Les parents élus n’ont à ce jour eu aucune réponse à ce courrier envoyé.

Pour la FCPE les nombreuses absences sans aucune solutions pérennes de remplacement qui continuent à ce jour ne peuvent être acceptées. Elles contribuent à une forte détérioration des rapports entre tous les usagers de l'école Carnot qui subissent les manquements du ministère à faire de l'éducation une priorité. Nos enfants ne doivent pas être laissés sans maîtres-ses plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Ceci mine le bien-fondé de l'école publique.

**Remplacement de Mme Weil :**

Lecture d'un courrier de Mme l'Inspectrice joint à ce procès-verbal. Le remplacement est assuré par Mr Page jusqu'à la fin de l'année, celui de Mme Cippola par Mme Vidal.

Le remplacement de Mme Griot (classe de CE2-CM1) n'est pas assuré.

**Structure de l'école pour l'année  2016-2017 :**

Une ouverture de classe a été actée : l'école maternelle accueillera 6 classes, l'école élémentaire 10 classes. L’effectif de l’école prévu à ce jour est 408 élèves. Des inscriptions pourront avoir lieu d'ici le mois de septembre.

Concernant le suivi de la classe de CE2 ayant eu 14 enseignants cette année (nombre d’enseignants comptabilisés à la date du conseil) : ils seront répartis sur une classe avec une seule enseignante.

Nous accueillerons deux enseignantes Mmes Merchez et Ouarem nommées à titre définitif sur l'école.

Mmes Augustiniak et Nadler reviendront au mois de septembre.

Mme Annequin, Mme Morgue et Mme Goutier quittent notre école.

**Les travaux réalisés ou à venir :**

Les TNI doivent être révisés. Les enseignants rencontrent de nombreux problèmes pour les utiliser de manière optimale dans les classes.

Des antis pinces doigts ont été installés dans les toilettes de l'élémentaire.

De nouveaux pare-ballon ont été installés.

Le téléphone sera très bientôt installé à l'école maternelle. La mairie rencontre des difficultés avec le prestataire choisi.

Notre demande de meubles pour la bibliothèque est encore à l'étude.

Un portail entre la cour élémentaire et la cour maternelle a été demandé~~e~~ depuis l'an passé (Le passage entre les deux cours est dangereux car en pente, surtout quand les enfants utilisent les vélos et les patinettes).

Son installation devrait être imminente.

 **Les activités péri-scolaires :**

La restauration scolaire : le nombre d'élèves déjeunant à la cantine est très élevé. Quelles solutions pour accueillir encore plus d'élèves si besoin à la rentrée ?

 L'étude a accueilli une centaine d'élèves. L'an prochain, l'étude sera proposée aux élèves à partir du CE1. Quelques élèves de CP pourront être accueillis sur proposition des enseignantes.

 **Fête de fin d'année:**

La fête de fin d'année pour l’élémentaire est annulée, le conseil des maîtres ayant estimé que les critères de sécurité ne pouvaient être remplis par les parents et les enseignants. Les classes de l’élémentaire ayant appris des chansons pour la fête de fin d’année chanteront devant leurs camarades. La maternelle maintient un événement festif ouvert aux parents. Il est proposé que les associations de parents d'élèves prennent en main l'organisation de la fête de fin d’année pour l'année scolaire 2016-2017. La FCPE déclare que l'organisation d'une telle fête est plus aisée avec l'aide des enseignants qui en sont la mémoire ; tous les élus portent un vif attachement à l'organisation d'un tel événement. En effet, en plus de permettre à l’école d’accroître ses ressources financières et ainsi permettre aux enfants d’en bénéficier sur le temps scolaire, une fête de fin d’année est l’unique moment où les enfants, les enseignants et les parents se rencontrent tous ensemble. Pour certains parents, c’est l’unique moment où ils rentrent dans l’école. Cette fête de fin d’année représente donc un moment important pour améliorer le climat scolaire.

 **A noter :**

 Le photographe sera présent dans l’école le lundi 17 octobre et le mardi 18 octobre 2016. Ce sera le même que l’an passé.

 Les vêtements abandonnés devront être récupérés au plus tard le mardi 5 juillet. Les vêtements non récupérés seront offert à une association caritative.

La séance est levée à 20h00

La directrice: La secrétaire de séance : Les parents élus

Mme LE BIHAN Mme DELEPLANQUE